

Comptes sociaux du 30 juin 2013

En DH

BILAN ACTIF - MODELE NORMAL

	AU 30 JUIN 2013		AU 31 DÉCEMBRE 2012	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
BILAN ACTIF - MODELE NORMAL				
I. A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	16 980 578 064,55	8 850 210 012,81	8 130 368 051,74	7 934 258 226,50
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 434 804 922,26	66 509 418,52	73 051 538,98
Immobilisations financées par fonds de travaux	1 910 688 725,98	766 341 937,89	1 144 346 788,09	1 017 961 009,23
Immobilisations financées par Lydec	4 832 576 797,56	2 323 123 181,83	2 509 453 615,73	2 540 463 522,67
Immobilisations financées par les tiers	1 195 175 227,94	708 090 880,97	487 084 346,97	500 549 363,77
Immobilisations reçues gratuitement	2 069 783 283,18	617 849 089,86	1 451 934 193,32	1 476 906 840,79
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par fonds de travaux	1 035 499 268,05	-	1 035 499 268,05	935 253 492,17
Immobilisations en cours financées par Lydec	966 544 207,68	-	966 544 207,68	857 732 920,38
Immobilisations en cours financées par les tiers	345 647 690,47	-	345 647 690,47	353 229 659,27
Fonds de retraite	123 348 522,91	-	123 348 522,91	179 109 879,24
I. B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE	6 742 231 158,94	3 166 834 164,26	3 575 396 994,68	3 511 655 233,88
Immobilisations en non valeur	366 190 143,06	341 569 231,17	24 620 911,89	27 254 411,91
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	366 190 143,06	341 569 231,17	24 620 911,89	27 254 411,91
Prime de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	5 870 428 352,91	2 399 996 747,17	3 470 431 605,74	3 396 347 604,01
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	70 759 001,06	61 925 572,30	8 833 428,76	10 541 246,30
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (financement délégué)	5 799 121 005,24	2 337 522 828,26	3 461 598 176,98	3 385 806 357,71
Immobilisations corporelles	500 652 671,97	422 092 185,92	78 560 486,05	86 242 729,96
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	942 467,66	206 697,75	214 647,67
Matériel et outillage	242 274 732,29	198 304 150,09	43 970 582,20	50 991 545,62
Matériel de transport	49 929 529,68	43 496 803,33	6 432 726,35	7 221 820,39
Matériel mobilier de bureau	47 038 845,42	43 821 819,41	3 217 026,01	142 012,98
Matériel informatique	146 012 148,13	121 395 285,90	24 616 862,23	27 526 529,93
Autres immobilisations corporelles	14 248 251,04	14 131 659,53	116 591,51	146 173,37
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	4 959 991,00	3 176 000,00	1 783 991,00	1 810 488,00
Prêts et créances immobilisées	1 783 991,00	1 783 991,00	1 783 991,00	1 810 488,00
Titres de participation	3 176 000,00	3 176 000,00	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
Diminution des créances financières	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC & DP	23 722 809 223,49	12 017 044 177,07	11 705 765 046,42	11 445 913 460,38
II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)				
Stocks (F)	54 967 888,75	9 227 812,32	45 740 076,43	40 810 439,18
Matières et fournitures consommables	54 967 888,75	9 227 812,32	45 740 076,43	40 810 439,18
Créances de l'actif circulant (G)	2 381 535 655,17	331 864 792,60	2 049 670 862,57	2 039 712 438,20
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	11 975 791,64	11 975 791,64	11 975 791,64	18 974 980,99
Clients et comptes rattachés	1 792 340 383,49	310 965 827,25	1 481 374 556,24	1 400 612 937,92
Personnel débiteur	51 718 692,19	-	51 718 692,19	63 340 439,87
Etat débiteur	320 706 973,81	-	320 706 973,81	391 591 453,41
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	163 173 622,77	20 898 965,35	142 274 657,42	146 323 488,07
Comptes de régularisation actif	41 620 191,27	-	41 620 191,27	18 869 137,94
Titres et valeurs de placement (H)	240 000 000,00	-	240 000 000,00	160 000 000,00
Bons du Trésor (fonds de travaux)	240 000 000,00	-	240 000 000,00	160 000 000,00
Placements Lydec	-	-	-	-
Ecart de conversion actif circulant (I)	-12 373,46	-	-12 373,46	94 683,84
(Eléments circulants)	-	-	-	-
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)	2 676 491 170,46	341 092 604,92	2 335 398 565,54	2 240 617 561,22
III. TRESORERIE - ACTIF				
Chèques et Valeurs à encaisser	21 277 156,95	-	21 277 156,95	93 047 291,33
Fonds externes	124 256 938,07	-	124 256 938,07	223 616 757,78
Banques	492 001 540,51	-	492 001 540,51	5 839 489,29
Caisses	315 460,31	-	315 460,31	426 157,65
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF	637 851 095,84	-	637 851 095,84	322 929 696,05
TOTAL GENERAL ACTIF	27 037 151 489,79	12 358 136 781,99	14 679 014 707,80	14 009 460 717,65

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes) MODELE NORMAL

	OPERATIONS		TOTAUX	
	PROPRES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	AU 30 JUIN 2013 (3) = (1)+(2)	AU 30 JUIN 2012
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 606 664 660,59	-	2 606 664 660,59	2 615 342 990,32
Ventes de biens et services	362 362 111,80	-	362 362 111,80	300 098 324,40
Variation de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	68 133 150,28	-	68 133 150,28	68 072 619,21
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation : transfert de charges	492 132,05	-	492 132,05	2 499 323,83
TOTAL I	3 037 652 054,72	-	3 037 652 054,72	2 986 013 257,76
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	1 730 439 108,41	-	1 730 439 108,41	1 725 646 889,66
Achats consommés de matières et fournitures	372 262 285,52	-	372 262 285,52	324 963 044,65
Autres charges externes	123 592 691,05	725 608,00	124 318 299,05	124 643 361,06
Impôts et taxes	3 619 515,90	-	3 619 515,90	5 988 462,04
Charges de personnel	401 451 291,71	-10 728,02	401 440 563,69	387 390 305,68
Autres charges d'exploitation	-	-	-	60 000,00
Dotations d'exploitation	228 385 707,37	-	228 385 707,37	201 756 366,90
TOTAL II	2 859 750 599,96	714 879,98	2 860 465 479,94	2 770 448 409,99
III. RESULTAT D'EXPLOITATION III = (I-II)	177 901 454,76	-714 879,98	177 186 574,78	215 564 847,77
IV. PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
Gains de change	64 947,71	-	64 947,71	196 514,83
Intérêts et autres produits financiers	801 917,62	-	801 917,62	1 616 728,82
Reprises financières : transfert de charges	16 011 776,63	-	16 011 776,63	16 236 946,74
TOTAL IV	16 878 641,96	-	16 878 641,96	18 050 190,39
V. CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	38 028 458,76	-	38 028 458,76	34 332 422,77
Perte de change	94 736,63	-	94 736,63	44 116,20
Autres charges financières	-	-	-	735,22
Dotations financières	-	-	-	-
TOTAL V	38 123 195,39	-	38 123 195,39	34 377 274,19
VI. RESULTAT FINANCIER VI = (IV-V)	15 755 446,57	-	15 755 446,57	-16 327 083,80
VII. RESULTAT COURANT VII = (III+VI)	193 656 901,33	-714 879,98	192 942 021,35	199 237 763,97

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes) (Suite) MODELE NORMAL

	OPERATIONS		TOTAUX	
	PROPRES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	AU 30 JUIN 2013 (3) = (1)+(2)	AU 30 JUIN 2012
VIII. RESULTAT COURANT (reports)	-	-	-	-
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	38 072,14
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subvention d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	80 730 317,62	-	80 730 317,62	3 743 817,21
Reprises non courantes : transferts de charges	-	-	-	-
TOTAL VIII	80 730 317,62	-	80 730 317,62	3 781 889,35
IX. CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	-	-	-	3 015,35
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	16 488 706,00	435 957,27	16 924 663,27	3 255 663,56
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	16 488 706,00	435 957,27	16 924 663,27	3 258 678,91
X. RESULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)	64 241 611,62	-435 957,27	63 805 654,35	523 210,44
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS XI = (VII-X)	257 198 512,95	-714 879,98	256 483 632,97	199 760 974,41
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS	85 025 219,17	-	85 025 219,17	73 172 928,58
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)	172 173 293,78	-714 879,98	171 458 413,80	126 588 045,83
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	3 215 403 609,48	-	3 215 403 609,48	3 007 845 337,50
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	3 043 230 195,70	714 879,98	3 044 115 075,68	2 881 257 291,67
XVI. RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	172 173 293,78	-714 879,98	171 458 413,80	126 588 045,83

Comptes sociaux du 30 juin 2013

En DH

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	TOTAUX AU 30 JUIN 2013	TOTAUX AU 30 JUIN 2012
TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		
1 - Ventes de fluides	2 606 664 660,59	2 615 342 990,32
2 - Achats de fluides	1 730 439 108,41	1 725 646 889,66
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	876 225 552,18	889 696 100,66
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	430 495 262,08	368 170 943,61
3 Ventes de biens et services produits	362 362 111,80	300 098 324,40
4 Variation de stocks	-	-
5 Immobilisations produites	68 133 150,28	68 072 619,21
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	496 580 584,57	449 606 405,71
6 Achats consommés de matières et de fournitures	372 262 285,52	324 963 044,65
7 Autres charges externes	124 318 299,05	124 643 361,06
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	810 140 229,69	808 260 638,56
8 - Subventions d'exploitation reçues	-	-
9 - Impôts et taxes	3 619 515,90	5 988 462,04
10 - Charges de personnel	401 440 563,69	387 390 305,68
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	405 080 150,10	414 881 870,84
= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11 + Autres produits d'exploitation	-	-
12 - Autres charges d'exploitation	-	60 000,00
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	492 132,05	2 499 323,83
14 - Dotations d'exploitation	228 385 707,37	201 756 346,90
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION	177 186 574,78	215 564 847,77
VII RESULTAT FINANCIER	-21 244 553,43	-16 327 083,80
VIII = RESULTAT COURANT	155 942 021,35	199 237 763,97
IX RESULTAT NON COURANT	63 805 654,34	523 210,44
15 - Impôts sur les sociétés	85 025 219,17	73 172 928,58
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134 722 456,52	126 588 045,83
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)		
I RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134 722 456,52	126 588 045,83
+ Bénéfice	134 722 456,52	126 588 045,83
- Perte	-	-
2 + Dotations d'exploitation	188 806 809,62	180 024 735,11
3 + Dotations financières	-	-
4 + Dotations non courantes	-	-
5 - Reprises d'exploitation	-	-
6 - Reprises financières	-	-
7 - Reprises non courantes	-	-
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-38 072,14
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	-	3 015,35
I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	323 529 266,14	306 577 724,15
10 Distribution de bénéfices	180 000 000,00	184 000 000,00
II AUTOFINANCEMENT	143 529 266,14	122 577 724,15

En DH

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

En DH

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		Néant
II. Changements affectant les modalités d'application		

En DH

TABEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT AU 30 JUIN 2013
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	
3. Provisions durables pour risques et charges	30 000 000,00	-	-	-	-	-	30 000 000,00	
SOUSS-TOTAL (A)	30 000 000,00	-	-	-	-	-	30 000 000,00	
4. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	302 145 636,64	38 946 968,28	-	-	-	-	341 092 604,92	
5. Autres Provisions pour risques et charges	9 432 540,72	631 929,48	-	-	492 132,05	-	9 572 338,15	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	41 191,55	-	-	-	-	-	41 191,55	
SOUSS-TOTAL (B)	311 619 368,91	39 578 897,76	-	-	492 132,05	-	350 706 134,62	
TOTAL (A+B)	341 619 368,91	39 578 897,76	-	-	492 132,05	-	380 706 134,62	

PASSIFS EVENTUELS

* En date du 10 février 2012, Lydec a reçu une lettre de notification de l'Autorité Délegante lui demandant le versement d'une somme de 546 Mdhs et des redressements comptables pour un montant de 892 Mdhs comme conséquence des conclusions du rapport d'audit de la gestion déléguée sur la période 1997-2006. La demande de versement concerne :

- la redevance due à l'Autorité Délegante au titre de l'article 28 de la convention de gestion déléguée pour 15,7 MDhs ;
- la marge revenant à l'Autorité Délegante au titre de l'article 33 de la convention de gestion déléguée qui prévoit que « si, pour un exercice, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le chiffre d'affaires (CA) dépasse le rapport indiqué dans le tableau des projections financières du contrat pour l'exercice concerné, majoré de 10%, Lydec versera à l'Autorité Délegante 35% de ce dépassement multiplié par le chiffre d'affaires ». Les conclusions du rapport d'audit amènent ainsi les auditeurs à procéder à des reclassements majorant l'EBE et générant un montant à verser à l'Autorité Délegante de 530,7 MDhs.

Les redressements comptables concernent :

- des redressements comptables, principalement au profit des comptes de Tiers, pour 489 MDhs. L'Auditeur estime qu'il existe vis-à-vis de ces Tiers des dépenses non imputables ou des recettes qui doivent leur être affectées ;
- les avances faites au titre des pensions de retraite versées par Lydec aux retraités entre 1997 et 2003 en lieu et place de la Caisse de Retraite Interne. L'Auditeur estimant que cette créance de 403,0 MDhs ne devrait être imputée sur l'Autorité Délegante qu'avec son autorisation préalable.

Le 20 octobre 2011, après avoir procédé à la relecture contradictoire des rapports des auditeurs, Lydec avait réfuté l'ensemble des points soulevés dans un dossier de réponses détaillé adressé à l'Autorité Délegante.

Le 15 février 2012, Lydec a réaffirmé cette position dans un courrier officiel adressé à l'Autorité Délegante contestant sur la forme comme sur le fond l'ensemble des conclusions de ce rapport. La plus grande partie des observations de l'audit porte sur des sujets antérieurement réglés dans le cadre de la révision des conditions techniques et économiques du contrat de gestion déléguée lancé en 2006 et conclu en 2009 par la signature d'un avenant avec l'Autorité Délegante.

A l'issue de plusieurs réunions tenues sur ce sujet sous l'égide de la Direction des Régies et des Services Concédés, Lydec a fait procéder à une expertise indépendante par un cabinet international pour les aspects comptables et financiers, appuyée par une analyse juridique par un cabinet d'avocats sur certains points spécifiques. Le 31 octobre 2012, Lydec a transmis à l'Autorité Délegante cette expertise qui confirme la position de Lydec selon laquelle la plus grande partie des redressements mentionnés par le rapport d'audit a déjà été traitée dans le cadre de l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009.

Au premier semestre 2013, le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée a pris acte des rapports transmis par le délégataire en octobre 2012 et décidé la constitution d'une commission mixte Autorité Délegante-Lydec-Autorité de Tutelle pour résoudre ce dossier.

* Le 14 avril 2011, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant état des constatations relevées par ce dernier suite au contrôle entrepris par ses services sur la période 2005-2011. Ce courrier demandait des explications quant à certaines constatations relevées et a fait l'objet d'une réponse argumentée et détaillée de la société en date du 6 juin 2011.

En 2013, l'Office des Changes a décidé d'étendre son contrôle sur la période 2011/2012 et de tenir compte des dispositions du contrat de gestion déléguée dans l'analyse des transactions effectuées par Lydec. Un complément d'informations et de documents a ainsi été adressé par Lydec à l'Office des Changes en date du 12 avril 2013.

Le 27 juin 2013, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant état d'irrégularités relevées sur la période contrôlée et demandant à Lydec de lui fournir tout complément d'information et documents dans un délai imparti. Lydec a apporté des explications et des compléments d'informations dans un courrier transmis à l'Office en date du 17 juillet 2013 et programmé la poursuite de ses échanges avec l'Office courant septembre 2013.

Lydec conteste les principales constatations relevées par l'Office des Changes et estime que les justifications apportées sont probantes et de nature à convaincre l'Office des Changes de la conformité des pratiques de la société avec la réglementation en vigueur et/ou avec le contrat de gestion déléguée.

LYDEC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2013

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1 514 322 316,36 MAD, dont un bénéfice net de 134 722 456,52 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société LYDEC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les trois points suivants :

- Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 30 juin 2013 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance d'un montant de MMAD 34 au titre de la retraite complémentaire versée par Lydec au personnel statutaire.

- En 2011, Lydec a reçu le rapport définitif de l'audit diligenté par la gestion déléguée pour la période de 1997 à 2006. Ce rapport fait ressortir un montant de redressement total de MMAD 1 438 dont un versement par Lydec de MMAD 546 et des redressements comptables des comptes de MMAD 892.

Lydec a contesté l'ensemble des redressements soulevés dans ce rapport d'audit en expliquant notamment qu'une grande partie des redressements mentionnés par le dit rapport a été traitée dans l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009. Par ailleurs, une expertise indépendante a été diligentée par Lydec et un rapport a été remis à l'autorité délégante en date du 31 octobre 2012 qui analyse les points relevés par l'audit de la ville.

A aujourd'hui, des démarches sont en cours avec l'autorité délégante afin de poursuivre les procédures prévues dans le cadre des dispositions du contrat de gestion déléguée en pareille situation.

- Le 14 avril 2011, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant suite au contrôle entrepris par ses services sur la période 2005 - 2011. Ce courrier demandait des explications quant à certaines constatations relevées et a fait l'objet d'une réponse argumentée et détaillée de la société en date du 6 juin 2011.


En 2013, l'Office des Changes a décidé d'étendre son contrôle à la période 2011/2012. Le management de Lydec précise que lors d'une réunion tenue avec le Directeur Général de l'Office des Changes, ce dernier a accepté, de tenir compte des dispositions du contrat de gestion déléguée dans l'analyse des transactions effectuées par la société. Un complément d'informations et de documents a ainsi été adressé par Lydec à l'Office des Changes en date du 12 avril 2013.


Le 27 juin 2013, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant état d'irrégularités relevées sur la période 2005-2012 et demandant à Lydec de lui fournir tout complément d'informations et documents dans un délai imparti.

Le 17 juillet 2013, Lydec a apporté certaines explications ainsi que des compléments d'informations dans un courrier transmis à l'Office.

Lydec conteste les principales constatations relevées par l'Office des Changes et estime que les justifications apportées sont probantes et de nature à convaincre l'Office des Changes de la conformité des pratiques de la société avec la réglementation en vigueur et/ou avec le contrat de gestion déléguée.

Casablanca, le 6 septembre 2013


ERNST & YOUNG
Bachir TAZI - Associé


ERNST & YOUNG
11, Boulevard Mohammed VI, Casablanca
Tél. : 0522 367900 - Fax : 0522 367920

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Abdou DIOP - Associé


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél. : 0522 423 423 (L.G.)
Fax : 0522 423 407